

AVIS DE COURSE

RÉGATE DE BASSIN

Cercle Nautique du Ferret
Grade 5B
Samedi 4 mai 2024
H15, HGOO, INC, TPZ4,

Préambule

Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents.es et aux accompagnateurs.trices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants.es.

La mention [NP] dans une règle signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Cela modifie la RCV 60.1(a).

Suite à l'agression de l'Ukraine, la FFVoile a décidé le 2 mars 2022 de ne pas autoriser la participation de concurrents Russes et Biélorusses aux compétitions sur l'ensemble du territoire Français

1 REGLES

L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans les RIR (Règles d'Introduction à la Régate).

2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

2.1 Les IC seront disponibles le samedi 4 mai lors des confirmations d'inscription.

2.2 Les IC seront affichées selon la prescription fédérale sur le tableau d'affichage.

2.3 Les IC seront disponibles en version électronique à l'adresse suivante www.cap-ferret-voile.fr

3 COMMUNICATION

[DP] A partir du premier signal d'avertissement jusqu'à la fin de la dernière course du jour, sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

Conformément à la RCV76.1, les organisateurs refuseront ou annuleront l'inscription de tous concurrents de nationalité ou arborant la nationalité Russes ou Biélorusses et la participation de bateaux dont le propriétaire ou le gestionnaire est un individu ou une entité Russe ou Biélorusse.

4.1 L'épreuve est ouverte à tous les bateaux de la classe H15, HGOO, INC.

4.2 Documents exigibles à l'inscription :

a. Pour chaque concurrent majeur en possession d'une Licence Club FFVoile, la licence Club FFVoile mention "compétition" ou "pratiquant"

Pour chaque concurrent mineur en possession d'une Licence Club FFVoile :

- la licence Club FFVoile mention « compétition » valide
ou
- la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur

b. Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :

- un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
- pour les mineurs, l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.

4.3 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en remplissant le formulaire d'inscription et en l'envoyant, avec les droits requis, à cnferret@gmail.com jusqu'au Samedi 4 mai 2024.

4.4 Pour être considéré comme inscrit à l'épreuve, un bateau doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits.

5 DROITS A PAYER

Les droits sont les suivants : Néant

8 PROGRAMME

8.1 Confirmation d'inscription :

Date	De	À
Samedi 4 mai	9h	12h

8.4 L'heure du signal d'avertissement est prévue à 13h.

8.5 Le dernier jour de course programmé, aucun signal d'avertissement ne sera fait après 17h.

9 CONTROLE DE L'ÉQUIPEMENT

9.1 Chaque bateau doit présenter ou prouver l'existence d'un certificat [de jauge][de rating] valide.

9.2 [DP] Les bateaux doivent être disponibles pour le contrôle de l'équipement à partir de 10h00 le 04/05/24.

9.3 Les bateaux peuvent être contrôlés à tout moment.

9.4 L'équipement suivant peut être contrôlé ou mesuré :

- bout de remorquage (15m, 8 mm minimum)
- flamme sur la 2^{ème} latte de la GV en partant du haut (fournie par l'organisation)
- port du gilet de sauvetage obligatoire (50NW)
- pagaie de 1 mètre
- bout de redressage
- moyen de communication uniquement en cas d'urgence ou sur demande du PCC ou de l'AO.

11 LIEU

11.1 Le plan du lieu de l'épreuve est disponible en **ANNEXE SITE**.

11.2 L'emplacement de la zone de course est décrite en **ANNEXE ZONE DE COURSE**.

12 LES PARCOURS

Les parcours seront de type raid.

13 SYSTÈME DE PÉNALITÉ

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

14 CLASSEMENT

14.2 Une course validée sont nécessaires pour valider la compétition.

16 BATEAUX LOUÉS OU PRÊTÉS

[DP] [NP] Un bateau loué ou prêté peut porter des lettres de nationalité ou un numéro de voile non conformes à ses règles de classe, à condition que le comité de course ait approuvé son

identification de voile avant la première course.

18 PROTECTION DES DONNÉES

18.1 Droit à l'image et à l'apparence :

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

18.2 Utilisation des données personnelles des participants

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile et ses sponsors ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles. Ces données pourront faire l'objet de publication de la FFVoile et ses sponsors. La FFVoile en particulier, mais également ses sponsors pourront utiliser ces données pour le développement de logiciels ou pour une finalité marketing. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

19 ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

20 PRIX

Des prix seront distribués.

21 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour plus d'informations, contacter :

Cercle Nautique du Ferret			
Quartier des pêcheurs, plage du Phare, 33970 LEGE CAP-FERRET			
06.14.69.11.41 05.56.60.44.06			
cnferret@gmail.com			

22 SITUATION DU PLAN D'EAU – HORAIRE DES MAREES

Cap Ferret ☆			
Date	Heure	Hauteur	Coeff.
Sam. 04	02h28	3,62m	59
	08h53	0,92m	
	15h09	3,56m	67
	21h19	0,97m	
Dim. 05	03h30	3,85m	74
	09h51	0,68m	
	16h03	3,78m	81
	22h15	0,71m	

ANNEXE ZONE DE COURSE



ANNEXE SITE

